



PLANNING / MARCHE DE PROXIMITE DU VENDREDI

SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE - 2022

Pour tout renseignement, s'adresser aux animateurs:

Michèle BIDEAU ... 0612077999 Maïténa DE BERNARDI ... 0687594320

Charles-Albert GHYSELS ... 0682401813 Chantal ALVAREZ ... 0647183668

La marche est limitée à 2 heures environ, avec un parcours de 7 km

Date	Heure	Programme et points de rendez-vous
Vendredi 9 septembre <i>Resp. Chabert</i>	14 h 15	Parc PEREIRE RV devant l'ancien restaurant du Parc Pereire
Vendredi 16 septembre <i>Resp. Chantal</i>	14 h 15	Camicas RV Place Flemming
Vendredi 23 septembre <i>Resp. Michèle</i>	14 h 15	La Chêneraie RV parking à l'entrée de la Chêneraie à La Hume
Vendredi 30 septembre <i>Resp. Chabert</i>	14 h 15	Journée RANDO-RESTO à ANDERNOS RV à 9 h 45 - Place Thiers devant les cabanes, embarquement sur LE PASSE MARÉE Retour à 19 h 30 Chèque de 42€ au nom de l'ARSA - Places LIMITEES (48)
Vendredi 7 octobre <i>Resp. Maïténa</i>	14 h 15	Les Prés Salés RV au bout de l'avenue Pierre Loti
Vendredi 14 octobre <i>Resp. Chabert</i>	14 h 15	Parc PEREIRE RV devant l'ancien restaurant du Parc Pereire
Vendredi 21 octobre <i>Resp. Chantal</i>	14 h 15	Camicas RV Place Flemming
du 22 octobre au 7 novembre		VACANCES SCOLAIRES
Vendredi 11 novembre	14 h 15	FERIE
Vendredi 18 novembre <i>Resp. Michèle</i>	14 h 15	La Chêneraie RV parking à l'entrée de la Chêneraie à La Hume
Vendredi 25 novembre <i>Resp. Maïténa</i>	14 h 15	Les Prés Salés RV au bout de l'avenue Pierre Loti
Vendredi 2 décembre <i>Resp. Chabert</i>	14 h 15	Parc PEREIRE RV devant l'ancien restaurant du Parc Pereire
Vendredi 9 décembre <i>Resp. Chantal</i>	14 h 15	Camicas RV Place Flemming
Vendredi 16 décembre <i>Resp. Maïténa</i>	14 h 15	Journée RANDO-RESTO RV à 12h00 devant LA HALLE de l'AIGUILLON RepasChèque de 25€ au nom de l'ARSA Rando aux Prés Salés
du 17 décembre au 2 janvier		BONNES FETES DE NOEL

Les marches se feront dans le respect des règles sanitaires recommandées par la FFRS en fonction des directives ministérielles

PAS DE COVOITURAGE DU FAIT DE LA PROXIMITE DES POINTS DE RENDEZ-VOUS